

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Condamnation de l'attentat commis à Tel-Aviv

17.04.2006

Le Département fédéral des affaires étrangères condamne avec la plus grande fermeté le lâche attentat qui a coûté la vie à plusieurs personnes au centre de Tel-Aviv lundi 17 avril, occasionnant également des dizaines de blessés. Il adresse ses condoléances aux proches des victimes ainsi qu'aux autorités israéliennes.

Le DFAE attend que tout soit entrepris pour retrouver les auteurs de cet attentat et les traduire devant la justice.

En outre, il appelle toutes les parties à la modération et, en toutes circonstances, au plein respect du droit international humanitaire, qui prohibe en particulier les actes de violence à l'endroit de la population civile.

Département fédéral des affaires étrangères